

HONORAIRES DE TRANSACTION

VENTES

❖ PRESTATIONS

❖ Habitations	HONORAIRES TTC¹	A LA CHARGE DU
	5% du prix de vente et un minimum forfaitaire de 6000 euros.	Vendeur ou de l'Acquéreur selon Mandat
❖ Local commercial (murs)	HONORAIRES TTC¹	A LA CHARGE DU
	5% du prix de vente et un minimum forfaitaire de 6000 euros.	Vendeur ou de l'Acquéreur selon Mandat
❖ Terrains à bâtir	HONORAIRES TTC¹	A LA CHARGE DU
	8% du prix de vente et un minimum forfaitaire de 8000 euros	Vendeur ou de l'Acquéreur selon Mandat

¹TVA au taux en vigueur de 20% incluse

HONORAIRES DE TRANSACTION LOCATIONS et de GERANCE LOCATIVE

❖ PRESTATIONS

❖ Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989) ; Locaux de droit commun ; Locaux commerciaux ; Locaux professionnels	Surfaces	HONORAIRES TTC	A LA CHARGE DU
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail, Etat des lieux location vide ou meublée.	0 à 40 m ² 41 à 60 m ² Au delà de 61m ²	13 euros dum ² 10 euros dum ² 9 euros du m ²	Bailleur Locataire
❖ Honoraires de gestion		HONORAIRES TTC	A LA CHARGE DU
		7% du loyer hors charge	Bailleur
❖ GLI (en sus des honoraires de gestion)		HONORAIRES	A LA CHARGE DU
		2% du loyer CC	

¹ TVA au taux en vigueur de 20% incluse